

Cotisation annuelle 2017-2018

I-Tarif Paroisse

Profession de Foi, Confirmation, Aumônerie paroissiale, catéchuménat : 35 €

II- Tarif École Catholique

- Profession de Foi : L'établissement prenant en charge l'achat du manuel : 25 €
- Aumônerie : A voir auprès de l'établissement

III – Tarif Famille

Si un de vos enfants est déjà inscrit à la catéchèse primaire ou en parcours Pastorale des Jeunes, la cotisation du deuxième enfant est de 15 euros .

Tarif unique à partir du 3ème enfant : 10 euros

IV- Pour les autres propositions / mouvements

MEJ et Scouts : La cotisation sera fixée et demandée directement par les mouvements

Autres : Une aide ponctuelle de participation aux frais selon les événements peut être demandée

Pèlerinages : nous consulter